

Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 1177-98, 16 septembre 1998

CONCERNANT le renouvellement de l'engagement à contrat de monsieur Jean-Claude Corbeil comme sous-ministre associé au ministère de la Culture et des Communications, responsable de l'application de la politique linguistique

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Jean-Claude Corbeil soit engagé de nouveau à contrat pour agir à titre de sous-ministre associé au ministère de la Culture et des Communications, responsable de l'application de la politique linguistique, pour une période d'une année à compter du 3 novembre 1998, au salaire annuel de 82 889 \$;

QUE les conditions d'emploi annexées au décret 1401-97 du 29 octobre 1997 et ses modifications subséquentes continuent de s'appliquer à monsieur Jean-Claude Corbeil pour la période s'échelonnant du 3 novembre au 2 novembre 1999, à l'exception du premier alinéa de l'article 3.1;

QUE le présent décret prenne effet le 3 novembre 1998.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

30901

Gouvernement du Québec

Décret 1178-98, 16 septembre 1998

CONCERNANT la nomination de monsieur Berthier Landry comme membre et président de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 573 de la Charte de la Ville de Montréal (1959-1960, c. 102, telle que modifiée à ce jour) stipule notamment qu'un membre de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal, qui en est le président, est nommé par le gouvernement;

ATTENDU QUE monsieur René Morency a été nommé président de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal par le décret 1174-93 du 25 août 1993,

que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Berthier Landry, ingénieur, coordonnateur de l'inforoute municipale au ministre des Affaires municipales, soit nommé membre et président de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal, pour un mandat de cinq ans à compter du 21 septembre 1998, en remplacement de monsieur René Morency.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

30902

Gouvernement du Québec

Décret 1179-98, 16 septembre 1998

CONCERNANT la location aux municipalités régionales de comté de Rouville et de Témiscamingue de certaines emprises ferroviaires désaffectées

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7.1 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales (L.R.Q., c. M-22.1), le ministre des Affaires municipales est responsable du loisir, du sport et du plein air et qu'à ce titre, il peut, avec l'autorisation du gouvernement, louer des immeubles;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser le ministre des Affaires municipales à louer conjointement avec le ministre des Transports, à des fins de loisir, de sport et de plein air, aux municipalités régionales de comté de Rouville et de Témiscamingue les immeubles constituant des emprises ferroviaires désaffectées qui ont été acquises par le ministre des Transports en vertu de l'article 11.3 de la Loi sur le ministère des Transports (L.R.Q., c. M-28);

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Affaires municipales et du ministre des Transports:

QUE le ministre des Affaires municipales soit autorisé à louer conjointement avec le ministre des Transports, à des fins de loisir, de sport et de plein air, aux municipalités régionales de comté de Rouville et de Témiscamingue les